

Vannes-le-Châtel

17 avril 2019

## Vitrail : la transmission du savoir-faire assurée par la voie de l'apprentissage

Etre compagnon vitrailiste n'est pas possible, ni souffleur de verre d'ailleurs, car le compagnonnage dans le verre n'existe pas. La seule formation professionnelle est celle de l'apprentissage.



### **ETRE APPRENTI EN ALTERNANCE DANS UN ATELIER DE VITRAIL**

Chaque année, des ateliers qui travaillent sur des chantiers de restauration ou de création prestigieux et qui ont à coeur de transmettre leur savoir-faire font le choix de recruter un ou plusieurs apprentis en partenariat avec **le Cerfav**, seul CFA (centre de formation par apprentissage) dédié au verre.

Les apprentis effectuent leur apprentissage en alternance entre le Cerfav et l'atelier pendant deux ans, période pendant laquelle ils se forment aux techniques liées au vitrail et à la peinture sur verre.





## DE LA CREATION...

Ils apprennent ainsi les différentes étapes de création d'un vitrail à savoir :

1. la maquette pour visualiser le vitrail final
2. le carton, qui est un agrandissement à l'échelle 1/1 de la maquette et qui indique le réseau de plomb et les détails de peinture
3. le tracé des différents morceaux de verre qui composent le vitrail
4. le calibrage de chaque morceau de verre, qui est découpé dans du papier
5. la coupe des morceaux de verre au diamant ou au coupe-verre en suivant la forme du calibre
6. la peinture des pièces en verre (émail, jaune d'argent, rouge de cuivre, grisaille) suivie de leur cuisson
7. le montage, appelé aussi mise en plomb ou sertissage, à savoir l'assemblage des morceaux de verre avec des baguettes de plomb
8. la soudure des intersections
9. le masticage pour assurer l'étanchéité et consolider le vitrail
10. la pose du vitrail panneau par panneau dans une armature métallique



### **... A LA RESTAURATION**

Certains ateliers travaillent sur des chantiers de restauration, et leurs apprentis peuvent avoir ainsi l'occasion d'intervenir à certaines étapes de la restauration d'un vitrail, parfois très ancien :

1. l'étude et diagnostic
2. le dessertissage pour séparer partiellement ou complètement des pièces de verre en démontant le réseau de plomb
3. le nettoyage pour enlever les salissures et dépôts qui peuvent altérer la surface et les tranches des pièces de verre
4. la suppression des bouche-trous (pièces de verre qui proviennent d'autres vitraux et qui ont parfois été réutilisées sans souci de cohérence avec l'original) et création de pièces neuves
5. le collage pour assembler des fragments originaux brisés
6. les retouches effectuées très légèrement pour rétablir la lecture des pièces (le long des casses ou sur des zones de comblement ou de collage par exemple). Remplacement des pièces endommagées, dépiquage et repiquage de pièces de couleur et de pièces peintes
7. le ressertissage ou montage au plomb : les pièces de verre sont serties, assemblées entre elles par un réseau de plomb neuf
8. le soudure des intersections
9. le masticage
10. la pose du vitrail

## **UN RESEAU D'ATELIERS DE VITRAIL DANS TOUTE LA FRANCE, PARTENAIRES DU CERFAV POUR FORMER DES APPRENTIS \***

- Atelier Claude Barre à Cottenchy (80)
- Atelier Vitrail Bellion à Castillon (06)
- Atelier Bulard à Saint Alexandre (30)
- Atelier Delandemare Vitraux d'Art à Barentin (76)
- Atelier Vitraux d'Art Forfait à Grand Couronne (76)
- Atelier Gouty Vitraux d'Art à Le Pin (14)
- Atelier Vincent Jaillette à Trevieres (14)
- Atelier Patrick Kuhn à Wissembourg (67)
- Atelier Parot Vitraux à Aiserey (21)
- Atelier Picol verrerie d'art à Chartres (28)
- Atelier Rosaze à Wasselonne (67)
- Atelier Jean Salmon à Lorry les Metz (57)
- Atelier Thomas Vitraux à Valence (26)
- Vitrail France à Neuville sur Sarthe (72)

*\* liste non exhaustive, seuls les ateliers formant actuellement un.e apprenti.e en première ou deuxième année sont cités*



## DEVENIR APPRENTI VERRIER

Etre âgé d'au moins 16 ans et signer un contrat d'apprentissage (pour les 16/30 ans) ou de professionnalisation avec un atelier.

A l'occasion de ses portes ouvertes les 26 & 27 avril, le Cerfav a invité des employeurs à venir présenter leur atelier et rencontrer leurs futurs apprentis. Seront présents, le vendredi 26 avril de 13h à 17h : Baccarat, Daum, Signal Décor, Groupe Salmon et MAD Verrerie d'art.

Des réunions d'information sur l'apprentissage sont proposées sur les deux jours et il est possible, sur inscription à l'accueil le jour de sa venue, de s'entretenir individuellement avec le directeur pédagogique du Cerfav.

→ [Voir le programme complet des portes ouvertes du Cerfav CFA verre](#)

→ [Consulter et déposer les offres d'apprentissage sur le site du cerfav](#) sur notre site idverre.net



Le Cerfav, centre de référence de la profession au plan national, est le seul centre de formation verrier à proposer toutes les techniques de mise en œuvre du verre et opérant des passerelles entre les différents diplômes.

Concernant l'apprentissage, le Cerfav, est le seul CFA dédié au verre en France et le seul à former par alternance à toutes les options verre du CAP à savoir vitrail, décoration sur verre, arts du verre et du cristal (soufflage à la canne) et verrerie scientifique (chalumeau).

Depuis plus de 25 ans, le Cerfav accueille les générations d'apprentis aujourd'hui devenus professionnels. Les résultats aux examens au Cerfav voisinent les 100 % et nombre d'apprentis sont devenus « Meilleur Apprenti de France » MAF, au niveau régional et au niveau national dans les différentes disciplines.

## Contacts

Direction pédagogique : [sebastien.kieffer@cerfav.fr](mailto:sebastien.kieffer@cerfav.fr)

Presse : [fanny.guenzi@cerfav.fr](mailto:fanny.guenzi@cerfav.fr)

rue de la liberté | 54112 Vannes-le-Châtel

[contact@cerfav.fr](mailto:contact@cerfav.fr)

Tél. + 33 (0) 3 83 25 49 90

[www.cerfav.fr](http://www.cerfav.fr)

